

Projet pédagogique

Accueil de loisirs sans hébergement

Période du 26 février 2024 au 1^{er} mars 2024

Les 5 Sens

Organisateur

Les Bernaches,

28, rue du Maréchal Maunoury 28130 Maintenon

Directrice

Anne-Louise Jault (anne.louise@live.fr)

Sommaire :

1- Présentation de l'organisateur, de la directrice, de l'ACM, des besoins

- L'organisateur
- L'histoire de l'ACM
- La directrice
- Les besoins des enfants que nous accueillons

2- Objectifs éducatifs et pédagogiques

3- Organisation générale de l'ACM

Le lieu d'accueil, les locaux

La journée type

Contact avec les familles

Les activités

Le projet d'animation

Les règles de vie quotidienne

Les demandes du directeur, vis à vis de ses animateurs

Alimentation et hygiène

4- Les moyens humains

La direction de l'ACM

L'équipe pédagogique

Le rôle de l'assistant sanitaire

5- Les moyens matériels

6- Lutter contre la pédophilie. Reconnaître la maltraitance

7- Le Handicap

8- Transmettre les valeurs de la République, et la laïcité.

1- Présentation de l'organisateur, de la directrice, de l'ACM, des besoins

A-Présentation de l'organisateur

Fondée le 4 juillet 2023, l'association « Les Bernaches » est sous le régime de la loi de 1901. Elle a pour objet de « promouvoir, soutenir et développer tout type d'action contribuant à l'éducation et à la formation physique, intellectuelle, morale et culturelle des mineurs à partir de l'âge de 6 ans. »

B- Présentation de l'ACM

Notre ACM s'inscrit dans une histoire ancienne. En 1898, en voyant des jeunes d'un centre de loisirs de Chartres en promenade à Nogent-le-Roi, avec quelques belles tenues et leur franche camaraderie, plusieurs personnes soucieuses de l'éducation de la jeunesse ont eu l'idée de former une association de jeunesse. Avec le concours moral et financier de quelques généreux donateurs naît alors l'association « Saint Louis de Gonzague – Alliance Nogentaise ». Cet accueil devient alors un centre pour les écoliers, les apprentis et les ouvriers, occupant ainsi toute une partie de la jeunesse à partir de 7 ans aux plus grands.

Cette association existe toujours, mais est orientée maintenant exclusivement vers le théâtre et a perdu la première partie du nom pour s'appeler uniquement « Alliance Nogentaise. » Nous avons simplement voulu inscrire notre projet d'association éducative dans le sillage de cette histoire locale en reprenant le nom « Louis de Gonzague » – bel exemple de jeune dévoué pour les autres – pour notre ACM.

Notre ACM a vu le jour en 2019, d'abord dans le cadre paroissial. Plusieurs familles ont exprimé leur désir de faire vivre à leurs enfants un temps de vacances avec des activités variées dans un cadre familial et bienveillant, dans lequel ils pourraient expérimenter une vie collective, fraternelle et s'épanouir.

Dans un souci de service, le secteur étant pauvre en centre d'accueil, des parents nous ont montré leur difficulté à trouver un mode de garde pour leurs enfants tout particulièrement pendant les vacances.

Après une étude de terrain et quelques expériences informelles dans un cadre privé au début, cet ACM s'est structuré et a pu ouvrir en 2020, d'abord durant des vacances scolaires (Toussaint et été), puis depuis septembre 2021 hebdomadairement, tous les mercredis.

Aujourd'hui, avec ses 4 années d'existence, nous pouvons nous réjouir de la croissance de notre ACM. Les inscriptions sont en augmentation constante, les demandes d'élargir nos plages d'ouverture sont récurrentes. Une école primaire a même fait appel à notre équipe d'animation, pour prendre en charge ses élèves pendant une journée pédagogique, preuve que nous sommes bien implantés dans le tissu local.

Pour pouvoir poursuivre notre croissance, il a été décidé, de professionnaliser notre organisation, et pour ce faire est née « l'Association des Bernaches », le nouvel organisateur de notre ACM. Cette nouvelle association dispose d'une autonomie et de nouveaux statuts, permettant par exemple de pouvoir salarier prochainement un directeur.

C- La directrice

Plus personnellement, j'ai découvert le goût de l'éducation dans ma jeunesse par le scoutisme et jeune adulte par une mission humanitaire dans un orphelinat en Uruguay.

Ces différentes expériences m'ont montré combien les années d'enfance sont cruciales dans la construction d'un individu.

Je me suis rendue compte que pour un épanouissement idéal de l'enfant, un cadre est indispensable.

Nous devons créer un environnement où il se sentira en sécurité, valorisé, écouté, ainsi il trouvera le terrain favorable pour s'épanouir et développer sa personnalité et ses aptitudes.

Le développement des savoir-faire est important, le savoir être, lui est primordial.

J'ai la conviction que par la responsabilisation, le partage, le service et le jeu, nous participons à édifier des individus qui trouveront plus facilement leur place dans la société.

Ma situation familiale (mère de famille), ainsi que mon activité professionnelle (aide aux personnes âgées dépendantes) ont renforcé mon désir d'accompagner.

Aujourd'hui, ma fonction de directrice de patronage s'inscrit avec cohérence dans ce parcours. Cet engagement est source d'une grande joie. Partager ces moments avec mes enfants, l'équipe d'animation et la communauté m'offre un équilibre précieux.

D- Les besoins des enfants et des jeunes que nous accueillons :

- Besoin de sécurité physique et affective, environnement sain, encadrement attentif ;
- Besoin de mouvement, de se dépenser physiquement ;
- Besoin de socialisation, de faire partie d'un groupe ; favoriser les rencontres
- Besoin de découverte, d'apprendre, curiosité, quête de sens ;
- Besoin d'autonomie ;
- Besoin de détente, de jeux, d'amusement ;
- Besoin de développer ses habiletés manuelles ;
- Besoin d'imagination et de création ;
- Besoin de responsabilisation, de mettre en avant les qualités de chacun.
- Besoin de formation pour nos grands jeunes, valorisation de leurs compétences.

Au vu de ces besoins, de mon expérience et des attentes de notre organisateur, voici les intentions éducatives que je souhaite mettre en avant :

1) Le développement de la personnalité de l'enfant

- Permettre à l'enfant de gagner en confiance en lui en développant ses talents à travers des activités variées.
- Favoriser l'épanouissement physique de l'enfant par la pratique d'activités sportives.
- Développer la curiosité et la créativité de l'enfant par sa participation à des sorties culturelles et des disciplines artistiques.
- Responsabiliser l'enfant en fonction de son âge et de ses capacités pour une autonomie croissante.
- Aider l'enfant à cultiver la joie.

2) La sociabilisation de l'enfant

- Conduire l'enfant vers le respect et l'esprit de service par la vie en collectivité.
- Apprendre à développer l'esprit d'initiative et de responsabilisation dans la vie en collectivité, et avec les adultes référents.
- Ouvrir le jeune à la vie en collectivité par la responsabilisation et à la vie sociale par un cadre bienveillant.

3) La maturité humaine de l'enfant

- Permettre au jeune de gagner confiance en lui en le mettant en responsabilité vis-à-vis des plus jeunes.
- Identifier et faire fructifier le talent du jeune.
- Offrir au jeune des critères de discernement pour se projeter dans l'avenir.
- Permettre aux grands jeunes aidants, de développer leurs qualités d'animateurs, les accompagner dans leur formation.

2- Objectifs éducatifs et pédagogiques

Intentions	Objectifs	Moyens	Evaluation
Accueillir les enfants dans un cadre de vie sécurisé et sécurisant	Créer un cadre de confiance entre les enfants, les parents, les animateurs.	Le nombre d'animateurs présents supérieur à la moyenne. Filtrer les arrivées en postant un animateur aux heures d'arrivées et de sorties, à l'entrée du bâtiment. Communication facile avec les parents, via les réseaux sociaux.	Les règles de sécurité sont-elles bien appliquées ? Les registres sont-ils à jours ? Comment sont gérées les transmissions avec les parents ?
Développer la curiosité et la créativité de l'enfant	Développer l'imaginaire des enfants. Favoriser la participation des enfants dans les activités et dans la vie quotidienne. Faire découvrir un environnement habituel ou inhabituel. Développer des thèmes qui susciteront leur intérêt.	Proposer aux enfants des activités et des grands jeux avec un imaginaire (par des déguisements, musique, décor...) Susciter un intérêt pour un thème (historique, artistique...) Permettre le choix dans certaines activités. Favoriser la participation des enfants dans les activités créatives et plastiques. Les activités manuelles proposées seront originales, qualitatives, en lien avec le thème. Des sorties ou des intervenants extérieurs permettront une découverte plus précise du thème, au minimum une fois par période. Durant les temps calmes sera proposée une présentation culturelle, historique, scientifique (lecture, témoignage...), le plus souvent en lien avec le thème.	De quelle façon les enfants ont-ils participé aujourd'hui / pendant cette période ? Etaient-ils acteurs ou simples exécutants ? Ont-ils posé des questions ? Les enfants sont-ils investis dans l'aménagement de leur local ? La cohérence avec le thème était-elle effective ? Combien d'intervenants invités sur une période ? Combien de sorties hors les murs ont été organisées sur une période ?

<p>Permettre à l'enfant de gagner en confiance en lui</p>	<p>Permettre la découverte de nouvelles activités.</p> <p>Favoriser la découverte de soi et de ses capacités.</p> <p>Maintenir et encourager une activité physique et sportive.</p>	<p>Proposer des activités variées faisant appel aux différents talents.</p> <p>Proposer des temps libres donnant une place à l'initiative personnelle.</p> <p>Laisser le choix dans certaines activités proposées (activité personnelle et projet collectif).</p> <p>Remise d'un flot « Révélateur de talent » en fin de journée (capacité à déployer ses talents au service du bien commun).</p> <p>Une équipe accueillera tout au long de l'année l'enfant, permettant ainsi une cohésion d'équipe et une valorisation des talents de chacun.</p> <p>Chaque jour seront proposés des jeux ou activités pour bouger, développer l'agilité, donner le goût de l'effort, adaptés à leur âge et à leur capacité. Idéalement en plein air. Des activités seront proposées en partenariat avec les associations sportives de la municipalité (football, athlétisme...).</p>	<p>Quelles activités l'enfant a-t-il vécues aujourd'hui / durant cette période ? Sont-elles variées (techniques manuelles, sports, lieux, etc.) ?</p> <p>Y a-t-il suffisamment d'espace de temps libre ?</p> <p>Comment les enfants occupent-ils leur temps libre ?</p> <p>Les équipes sont-elles homogènes ? L'équipe permet-elle une valorisation des qualités de chacun de ses membres ? Chaque jeune trouve-il sa place ?</p> <p>Le contact avec les associations locales est-il entretenu ?</p>
<p>Responsabiliser l'enfant, et le jeune en fonction de son âge et de ses capacités</p>	<p>Permettre la croissance de l'autonomie de l'enfant.</p> <p>Accompagner la progression des jeunes animateurs.</p>	<p>Définir différentes responsabilités dans la vie du centre qui impliquent l'enfant : Accueil, ménage, vaisselle, matériel, etc.</p> <p>Les enfants seront associés à un groupe selon leur âge et leur ancienneté au sein de l'ACM, qui se verra attribué des responsabilités et certains droits.</p> <p>Entretiens individuels réguliers avec les membres de l'équipe d'animation.</p>	<p>Chaque enfant a-t-il déjà eu une responsabilité durant la période ? Comment l'a-t-il vécue ? Quel est le bénéfice pour l'enfant et pour l'ensemble du groupe ?</p> <p>Quelle progression et formation je propose à l'équipe de jeunes animateurs ?</p>
<p>Aider l'enfant à cultiver la joie</p>	<p>Apprendre à l'enfant à dépasser les contrariétés inhérentes à la vie humaine (vexation, petits ennuis de santé, déception, etc.) par la joie.</p>	<p>Rappeler régulièrement la devise de l'ACM « Haut les cœurs » et l'expliquer.</p> <p>Avoir une équipe d'animation vivant en cohérence avec cette devise.</p> <p>Remise d'un flot « Haut les cœurs » en fin de journée.</p>	<p>La devise de l'ACM est-elle affichée clairement quelque part dans la salle ?</p> <p>A-t-on pris le temps de l'expliquer de façon adaptée aux enfants ? L'équipe d'animation s'est-elle appliquée à vivre de façon cohérente cette devise ?</p>

<p>Conduire l'enfant vers le respect et l'esprit de service par la vie collective</p>	<p>Favoriser des relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide.</p> <p>Sensibiliser à une conduite éco-responsable.</p>	<p>Etablir avec les enfants des règles de vie au quotidien.</p> <p>Participation aux services de la vie en collectivité (mise du couvert, ménage, etc.)</p> <p>Permettre un temps de relecture collective en fin d'après-midi avant la dispersion.</p> <p>Remise de flots (récompenses) aux enfants dont on a remarqué un effort particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Instrument de paix (capacité à entrer dans l'esprit impulsé par l'équipe d'animation et à entraîner les autres dans ce sens) ; ○ Frère / sœur de tous (attention aux autres dans le service, les déplacements, les activités diverses) ; <p>Apprendre aux enfants le tri des déchets.</p> <p>Activités de bricolage : avec des éléments recyclés.</p> <p>Sensibilisation au problème du gaspillage.</p>	<p>Chaque enfant a-t-il sa place au sein du groupe ? Y a-t-il des enfants plus isolés ?</p> <p>Tous les enfants ont-ils participé à la vie collective durant cette période ?</p> <p>Les enfants se mélangent-ils entre eux ?</p> <p>Les locaux sont-ils propres en dehors des activités ?</p> <p>Tous les moyens pour favoriser les reflexes éco-responsables sont-ils mis en œuvre ?</p>
--	---	---	---

3- Organisation générale de l'ACM

Le lieu d'accueil, les locaux

Notre lieu d'accueil est un centre de loisir situé rue des Georgeries à Maintenon (28130).

La paroisse Saint Yves des Trois Vallées met à disposition du patronage la salle paroissiale des Georgeries, établissement recevant du public de 5ème catégorie répondant aux normes de sécurité en vigueur. Ce centre comprend :

- 1 grande salle (132.17 m²)
- 2 petites salles (20.70 et 17.10 m²)
- Des WC hommes et femmes
- Un terrain de jeux extérieur autour des bâtiments, clôturé.

A proximité de la salle, la municipalité met à disposition un grand espace vert, lieu où nous nous rendons régulièrement dans le cadre de grands jeux, ou d'activités physiques.

Le centre sera ouvert chaque mercredi (hors vacances scolaire)

L'accueil des enfants s'étend de 11h30 à 17h.

L'ACM accueille tous les enfants et jeunes entre 6 et 12 ans, et comme aide à l'encadrement, des jeunes de 13 à 17 ans. La salle est adaptée pour un accueil de jeunes en situation de handicap. Les enfants habitent à Maintenon ou dans les communes voisines (milieu rural).

La journée type :

Nos journées s'articulent autour d'activités variées et des espaces de temps libre et d'autonomie.

Accueillant des enfants de toutes religions, nous leur laissons la possibilité de ne pas assister à la messe. Une équipe est prévue pour accompagner à l'église ceux qui le souhaitent (sur la base du volontariat), et une autre pour rester à la salle.

Matin : 9h00 : accueil

9h15 : briefing de début de journée

9h45 : activité manuelle

10h45 : temps libre

11h15 : temps de prière à l'église (facultatif, temps créatif et lecture à la salle.)

Déjeuner : 12h15 : pique-nique /vie collective/ temps libre

Début d'après-midi : 13h30 : Temps calme

Après-midi : 14h00 : Grand-jeu / sortie culturelle / activités sportives

16h30 : Goûter

17h00 : Mot du soir /remise de flots/ temps libre / dispersion

Contact avec les familles

Nous communiquons pour la promotion de l'AMC, par de l'affichage dans la zone géographique concernée. Des tracts sont distribués dans les établissements scolaires concernés, sur les forums de rentrée des communes.

Nous souhaitons établir un lien de confiance avec les familles en associant les parents à la vie du centre (par des échanges informels au début et à la fin de chaque journée, par une communication transparente). La directrice est en contact via l'application whatsapp, permettant ainsi de transmettre facilement et rapidement les informations.

Il est important que la directrice puisse connaître les familles afin de situer le contexte dans lequel évoluent les jeunes qui sont confiés, dans le but d'une coéducation constructive.

Nous incitons les familles à se mettre en relation, permettant ainsi d'étendre autour d'elles un réseau social favorable. Par exemple nous avons pu développer un covoiturage, permettant ainsi l'accès de l'ACM à des familles non-véhiculées.

Les activités

Pour l'organisation des activités manuelles ou créatives, et des grands jeux, les animateurs auront à cœur de mettre l'accent sur l'animation : l'enfant ne consomme pas l'activité mais y est associé. Ces activités seront encadrées et sécurisées par les animateurs ; ceux-ci encourageront et accompagneront l'enfant dans sa participation.

Les jeunes animateurs (futur élève BAFA ou élève BAFA), peuvent mettre en avant une compétence ou un savoir-faire en proposant une activité.

Idéalement, activités et jeux seront en lien direct avec le thème.

Le projet d'animation

L'équipe d'animation adhère au projet éducatif et au projet pédagogique du directeur dans lequel elle a été impliquée. Les animateurs ont ainsi pour mission de :

- Réaliser un projet d'animation et un planning d'activité en cohérence avec les objectifs pédagogiques, et le thème.
- Travailler en équipe, avec le directeur pour évaluer l'ambiance générale et le programme par rapport aux besoins des enfants et aux objectifs.
- Choisir un thème en collaboration qui soit stimulant pour toute l'équipe et parfaitement adapté au projet pédagogique.
- Veiller particulièrement à favoriser les savoir-faire et savoir-être de chaque enfant.

Les règles de vie quotidienne

Les règles de la vie quotidienne au sein de l'ACM seront définies au début de la période, en collaboration avec les enfants mais guidés par l'équipe, le directeur et le projet éducatif. Il sera ensuite affiché au sein de l'ACM.

Nous veillerons que chaque jeune accueilli, vienne saluer l'équipe et ses camarades.

Il devra ensuite ranger ses affaires (accrocher son manteau, déposer son pique-nique).

En journée, du matériel de sport, des jeux et des livres sont mis à disposition, les enfants en sont responsables et doivent les ranger après chaque utilisation.

Le repas est un temps privilégié pour l'apprentissage, un comportement correct et le respect de chacun seront demandés. L'équipe veillera tout particulièrement à la bonne conduite du déjeuner.

Les gros mots sont proscrits au sein de l'ACM, notre adage est : "Au patro, pas de gros mots !"

Si du "mauvais esprit" lors des jeux se fait ressentir nous ne manquerons pas de reprendre l'enfant sur sa conduite et nous prévoirons un rappel pédagogique sur ce point lors du mot du soir.

Les demandes du directeur, vis à vis des animateurs :

La surveillance et l'encadrement des mineurs doivent éviter les situations à risques. Dès qu'une activité est organisée avec un groupe de mineurs, la présence d'au moins deux animateurs est souhaitable en permanence. Le travail d'équipe entre animateurs (directeur compris) est à favoriser au maximum.

En plus du respect des aspects légaux d'encadrement et d'animation, les animateurs sont appelés à avoir une conduite exemplaire devant les mineurs :

- L'usage du téléphone en présence des mineurs doit être le plus restreint. Le téléphone reste un outil important pour pouvoir communiquer entre différents membres de l'équipe, nous ne souhaitons pas l'interdire. Nous permettons qu'il soit utilisé pour prendre des photos, et seulement si raison urgente ou importante, dans le cadre d'échange privé bref.

- La consommation de cigarette et d'alcool en présence de mineurs n'est pas autorisée ;

- Les animateurs doivent faire preuve de savoir-vivre (politesse, langage) et adopter une tenue vestimentaire décente (pas de minishorts, ni croptop, ni décolleté, ni torse-nu).

- Le respect entre tous, adultes et mineurs, est essentiel. Chacun doit rester courtois et poli avec son interlocuteur, toujours avec bienveillance.

- Si des sanctions doivent être prises, l'équipe d'animation devra obligatoirement en rendre compte au directeur, elles devront être mesurées et juste :

1 - L'animateur pourra reprendre verbalement un enfant qui enfreint les règles de l'ACM ou dont le comportement est inapproprié.

2 - Dans un second temps, si besoin, l'enfant sera exclu de l'activité (mais toujours sous surveillance).

3 - Dans un troisième temps, le directeur devra prendre un temps avec l'enfant et l'animateur témoin (si possible) et ensuite si besoin il prendra contact avec la famille de l'enfant.

Il va sans dire, que la violence physique, verbale ou toute forme d'humiliation sont proscrites.

L'animateur veillera à ne pas outrepasser ses limites physiques et mentales pour être à tout moment disponible pour les enfants. Il devra veiller à son rythme de vie. Le directeur sera particulièrement attentif à cela, dans le souci du respect de chacun en tant que personne.

L'alimentation et l'hygiène.

Le respect de l'hygiène, la préservation de la santé de manière générale, est un aspect non négligeable dans la vie de l'AMC. L'équipe pédagogique s'emploie donc à respecter le protocole sanitaire en vigueur applicable aux ACM.

Les repas pris dans l'ACM sont apportés par les enfants. Une désinfection des tables est prévue au préalable.

Les goûters sont fournis par l'organisateur (biscuits et compotes de fruits), les numéros de lot et DLC sont répertoriés dans un livret.

4- Les moyens humains

La direction de l'AMC

Le directeur est responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants, de la mise en œuvre de ses objectifs pédagogiques et du bon fonctionnement de l'ACM.

Ses objectifs :

- Accompagner, soutenir, motiver l'équipe et pouvoir repérer les difficultés de chacun. Temps d'échange régulier avec les animateurs pour faire le point.
- Former une équipe capable d'offrir des activités et un encadrement de qualité aux enfants ; avec une attention particulière dans l'idée qu'ils pourront devenir de futurs animateurs.
- Former / évaluer les animateurs afin de leur donner l'opportunité de progresser.
- Dans ce but, des rencontres de préparation sont organisées entre l'équipe d'animation et le directeur. Le directeur accorde une attention particulière aux non-diplômés (pour éventuellement les conduire vers une formation BAFA) et aux grands jeunes, qui ont une responsabilité adaptée dans l'organisation de l'ACM, pour réellement les associer au projet.
- Une rencontre individuelle, directeur/animateur est prévue au minimum une fois par trimestre.

L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique du centre de loisirs est composée de :

- 1 directrice (stagiaire BAFA) : Anne-Louise Jault
- 1 sous-directeur/aumônier (titulaire BAFA, PSC1) : Charles Hastings
- 1 animatrice : Anne Nicodème, coordinatrice des différentes activités, activités diverses
- 1 animateur (diplômé BAFA) : François-Xavier Piot, activités diverses, sécurité.
- 3 stagiaires BAFA, Dominique Soulé-Susbielles (assistant sanitaire PSC1), Laurianne Chevalier, Sarah Daguet.
- Et d'autres personnes bénévoles : Bernadette Rumeau...

Dans les activités de l'ACM quelques jeunes collégiens et lycéens peuvent être mis en responsabilité sous l'autorité d'animateurs compétents, dans le but de faire grandir en eux le désir de se former et de rejoindre, quand ils pourront, l'équipe pédagogique. Ils sont une vraie valeur ajoutée pour notre équipe, tout particulièrement dans le jeu.

Le nombre d'adultes reste relativement élevé par rapport au nombre d'enfants : il reflète en effet notre souci d'un accompagnement plus personnalisé des enfants pendant l'accueil en ACM. Ce nombre est une richesse et il offre une grande diversité de personnalités et de compétences.

Le rôle de l'assistant sanitaire

Le stagiaire BAFA, Dominique Soulé-Susbielles (titulaire du PSC1) veillera à assurer le suivi sanitaire de chaque enfant, en collaboration avec le reste de l'équipe. Il assure la tenue du registre de soin. Les trousseaux à pharmacie seront conservés sous clé.

Il rendra compte au directeur de chaque soin et évaluera en collaboration avec le directeur la gravité des situations.

Les documents relatifs aux vaccinations et aux renseignements d'ordre médical pour les mineurs accueillis sont disponibles.

Les documents relatifs aux vaccinations des personnes qui participent à l'accueil sont disponibles.

La liste des personnes et organismes susceptibles d'intervenir en cas d'urgence est mise à disposition du directeur et de l'équipe.

5- Les moyens matériels

Les recettes de l'ACM sont issues de deux sources, les inscriptions et les dons (et à venir les subventions émanant de différents organismes et collectivités territoriales).

Les dépenses pour les locaux sont restreintes, étant mis à disposition de l'ACM gratuitement par la paroisse Saint Yves des Trois Vallées.

Les différentes dépenses résident dans :

- le matériel pédagogique, les éléments de stockage, la pharmacie et les goûters.
- les ressources et activités, les transports, rémunération d'intervenants.
- la rémunération à venir de la directrice.
- l'assurance de l'ACM.

6- Lutter contre la pédophilie. Reconnaître la maltraitance

Garantir la sécurité physique et morale des jeunes au sein de notre ACM est une priorité.

Toute l'équipe d'animation a suivi la formation stop abus :

<https://dioceseparis.fr/-formation-6419-.html>

L'équipe d'animation sera vigilante à garder la bonne posture éducative. Au sien et hors de l'ACM (y compris sur les réseaux sociaux).

Au moindre questionnement ou suspicion, l'animateur devra en référer au directeur, l'animateur n'est pas seul mais intégré à une équipe au service du jeune.

Si l'animateur a le moindre doute, ou un besoin d'aide au discernement, nous l'invitons à prendre contact avec la protection de l'enfance.

Protection de l'Enfance 119

CRIP · Cellule de recueil des informations préoccupantes Tél. : 02 37 20 13 20

7- Handicap

Le centre de loisirs peut accueillir des personnes en situation de mobilité réduite, puisqu'il est conventionné ERP de catégorie 5. En plus des conditions pratiques, nous voyons comme une richesse de recevoir des personnes en situation de handicap, non seulement pour le bien de ces personnes, désireuses de lien social, mais plus encore pour les jeunes. La sensibilisation au handicap fait grandir chez le jeune des qualités d'attention, de respect et de bienveillance.

8- Transmettre les valeurs de la République, et la laïcité.

La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public (article 1 loi du 31 décembre 1905).

Notre projet permet aux enfants d'intégrer les valeurs de la république.

Le respect des règles de vie, l'accès à l'autonomie, la vie en collectivité sont autant de clés qui permettent à nos enfants de découvrir ces valeurs : Liberté, Égalité, Fraternité.

Nous avons à cœur de respecter la liberté de chaque enfant et de chaque famille...

Notre ACM est ouvert à tous, nous pouvons y retrouver différentes confessions religieuses, différents milieux sociaux, qui cohabitent et partagent avec harmonie.

Dans les activités, il arrive que nous proposons aux jeunes une approche religieuse de manière culturelle ou cultuelle. Les jeunes sont libres de répondre ou non à ces propositions, car parallèlement, il leur est proposé une autre activité. Par exemple, durant les temps de prière, un animateur assure aux jeunes qui le souhaitent une activité annexe (dessin, lecture ...).